

# Budget participatif, mode d'emploi

## 1. QUI PEUT VOTER ?

Tous les Parisiens sans conditions d'âge et de nationalité.

## 2. 5 PROJETS PRIORITAIRES POUR PARIS

Cette année, la Ville de Paris vous propose 15 projets pour améliorer votre cadre de vie. Vous pouvez voter et choisir jusqu'à 5 projets que vous considérez prioritaires pour Paris.

## 3. COMMENT VOTER ?

Pendant une semaine, du 24 septembre à 8h30 au 1<sup>er</sup> octobre 2014 à 12h, les Parisiennes et les Parisiens sont invités à voter selon deux modalités :

### — Le vote en ligne :

c'est simple, il suffit de vous inscrire sur le site [budgetparticipatif.paris.fr](http://budgetparticipatif.paris.fr). Il est nécessaire de disposer d'une adresse électronique pour confirmer le vote. Pendant la semaine de vote, vous pouvez à tout moment annuler votre vote et voter pour un autre projet. Votre vote est

enregistré définitivement le mercredi 1<sup>er</sup> octobre à minuit.

### — Le vote papier :

cochez vos projets favoris sur le bulletin de vote, émargez votre nom, prénom et adresse et glissez votre bulletin dans l'urne. Les urnes sont situées :

- dans l'une des 20 mairies d'arrondissement (pas obligatoirement celle de votre résidence) une urne sera mise à disposition aux horaires d'ouverture des mairies :
  - lundi, mardi mercredi, vendredi : de 8h30 à 17h
  - le jeudi : de 8h30 à 19h30
  - le samedi : de 9h à 12h30 et jusqu'à 17h pour les mairies accueillant du public le samedi après-midi.

- à l'Hôtel de Ville de Paris : *Paris Rendez-Vous* 29 rue de Rivoli, 75004 Paris du lundi au samedi, de 10h à 19h

## 4. LES RÉSULTATS DU VOTE

La liste des projets les plus populaires sera déterminée par l'addition des votes numérique

et papier. Le nombre des projets retenus au final par la Ville de Paris devra être compris dans un budget total de 20 M d'euros.

Par exemple, 20 M = 4 projets à 5 M€ ou 2 projets à 10 M€

Les résultats du vote seront annoncés par Anne Hidalgo le 2 octobre.

## 5. LE CALENDRIER

Les projets retenus lors de ce premier budget participatif seront intégrés au budget de la Ville voté lors du Conseil de Paris au mois de décembre 2014. Ils seront mis en œuvre dès janvier 2015.

## 6. LE SUIVI DES PROJETS

La réalisation des projets retenus fera l'objet d'une information régulière diffusée sur le site du budget participatif. Les personnes qui ont expressément choisi de s'abonner à l'alerte « Budget participatif » seront informées par courriel de l'avancée des projets et des prochaines étapes du budget participatif.

L'intégralité de la charte est à lire sur [budgetparticipatif.paris.fr](http://budgetparticipatif.paris.fr)

## Suivez la réalisation des projets et restez informé !\*

Nom :

Prénom :

Adresse :

Date de naissance :

E-mail :

\* Vous recevrez la newsletter *Paris Budget Participatif* par e-mail ; la saisie de ces infos générera la création d'un compte *Paris Connect*.

MAIRIE DE PARIS 

— PARIS BUDGET PARTICIPATIF —

# BULLETIN DE VOTE

Du **24 septembre** au **1<sup>er</sup> octobre 2014**, pour la première fois, prenez **les clés du budget** et votez pour les projets qui feront le **Paris de demain**.

## CONDITIONS DE VOTE

- Tous les Parisiens sans conditions d'âge et de nationalité peuvent voter.
- Le vote se déroule pendant une semaine, du 24 septembre à 8h30 au 1<sup>er</sup> octobre 2014 à 12h.
- Le votant doit avoir choisi *au minimum 1 projet et au maximum 5 projets*.
- Le bulletin ne doit pas être déchiré.
- Aucune mention manuscrite autre que le choix du projet - *une croix dans 5 cases maximum* - ne doit figurer sur le bulletin de vote.
- Déclarer sur l'honneur les informations suivantes : nom, prénom, adresse et date de naissance.



# LES 15 PROJETS

## Le budget participatif ?

Le budget participatif est une innovation démocratique majeure. Il propose aux Parisiens de décider de l'utilisation de 5 % du budget d'investissement, soit 426 millions d'euros entre 2014 et 2020.

Cette année, vous pouvez voter parmi 15 projets imaginés par la Mairie de Paris pour améliorer votre cadre de vie. Les projets les plus populaires compris dans une enveloppe de 20 millions d'euros seront mis en œuvre à partir de 2015.

## Comment fonctionne le budget à Paris ?

Le budget de la Ville de Paris est de 8 milliards d'euros. 82 % des dépenses sont consacrées au fonctionnement et 18 % à l'investissement.

Le budget de fonctionnement retrace l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires à la gestion courante de la Ville (rémunération des personnels, achats des services, subventions aux associations, etc.).

Le budget d'investissement correspond à toutes les dépenses de construction, de rénovation de bâtiment ou de l'espace public comme la voirie ou les jardins.

## L'art aux portes de Paris

Finies les barrières d'octroi qui marquaient l'entrée de Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle ! Quatre interventions artistiques relieront symboliquement la capitale et les communes voisines aux quatre points cardinaux. Belle façon d'affirmer la continuité entre la capitale et sa banlieue, tout en embellissant la ville.

**Montant** : 1,6 million d'euros

## Les œuvres d'art investissent la rue

Dynamiser et embellir l'espace public par des interventions artistiques : défi relevé avec 6 ou 7 créations ou restaurations d'œuvres de grands artistes contemporains. Des interventions conçues et réalisées avec les habitants du quartier, pour mieux prendre en compte leurs attentes.

**Montant** : 3 millions d'euros

## Cultiver dans les écoles

À chaque école, son jardin pédagogique. Pour l'environnement bien sûr, mais aussi pour comprendre les cycles naturels et apprendre à vivre au rythme des saisons. Pour cela, les jardins existants seront embellis, et les autres établissements en seront équipés. Un bon moyen de récolter ce que l'on sème...

**Montant** : 1 million d'euros

## Coworking étudiants-entrepreneurs

Développer un réseau d'espaces de coworking (travail commun) entre étudiants et entrepreneurs, grâce à des espaces partagés et tout équipés. Les uns apportent leurs idées et leur enthousiasme, les autres leur expérience et leur savoir-faire. Le tout au service de la création d'entreprises et de l'emploi à Paris.

**Montant** : 2 millions d'euros

## Des jardins sur les murs

Faire disparaître une quarantaine de murs aveugles en les végétalisant. Ce tour de passe-passe n'embellit pas seulement les quartiers concernés. Il contribue aussi à l'environnement – en créant un microclimat – et à la biodiversité, en offrant un abri aux oiseaux et aux petits mammifères.

**Montant** : 2 millions d'euros

## Des kiosques pour faire la fête

Redonner vie aux 33 kiosques à musique parisiens, en les rénovant et en les ouvrant, dès les premiers beaux jours, à toutes les pratiques : musique – déjà environ 400 concerts gratuits chaque année –, mais aussi danse, théâtre, marionnettes, jeux, démonstrations et pratiques sportives...

**Montant** : 3,7 millions d'euros

## Jouer de 7 à 77 ans

Jouer est le propre de l'homme et le jeu unit toutes les générations. En rénovant et en développant une offre d'activités en tout genre dans 17 jardins parisiens et dans les deux bois, l'occasion est donnée de se retrouver en famille ou entre amis, de partager un bon moment... et de jouer.

**Montant** : 3,6 millions d'euros

## Trier ses déchets au plus près

Pas toujours facile de se rendre à la déchetterie... Et si celle-ci venait à vous ? C'est possible avec l'eco-point mobile (remorques aménagées avec bacs de tri), l'installation d'une vingtaine de colonnes à verre enterrées supplémentaires et l'expérimentation de quelques composteurs sur la voie publique.

**Montant** : 1 million d'euros

## Sport urbain en liberté

Après pour pratiquer la gymnastique ou la musculation, création de terrains de jeux de ballon (playground, city stade) : une autre façon de vivre le sport en milieu urbain. Le tout sur des sites inhabituels, comme des terrains installés sous les lignes de métro aériennes ou sur la petite ceinture.

**Montant** : 2 millions d'euros

## Rendre la rue aux enfants

Équiper une vingtaine de tronçons de rues parisiennes de barrières mobiles, afin de les fermer à certaines heures et, grâce à des marquages au sol (marelles, damiers...), offrir cet espace public aux enfants pour le jeu et la détente. En toute sécurité, puisque ces activités seront encadrées par des associations.

**Montant** : 1,5 million d'euros

## Des piscines éphémères

Réalisation de deux bassins découverts temporaires de 25 mètres, entièrement équipés et susceptibles d'être réinstallés d'un site à l'autre. Ces piscines éphémères – mais conformes à toutes les normes – permettent d'accompagner un événement grand public ou, tout simplement, de renforcer l'offre de bassins en été.

**Montant** : 8 millions d'euros

## Les événements sur grand écran

Acquisition d'un dispositif mobile de sonorisation et projection sur un écran géant dans l'espace public. Les occasions d'utilisation sont nombreuses, depuis la retransmission de manifestations sportives jusqu'au suivi de grands événements, comme la conférence internationale Paris Climat en 2015.

**Montant** : 500 000 euros

## Reconquête urbaine

«Effacer» le périphérique par des créations artistiques ou paysagères dans certains espaces abandonnés – comme les passages souterrains sous le périphérique – et réhabiliter des lieux délaissés dans les quartiers populaires. Un bon moyen pour reconquérir la ville et rendre les habitants fiers d'être Parisiens.

**Montant** : 1,5 million d'euros

## Musées parisiens 3.0

Une plateforme interactive unique au monde, proposant les œuvres marquantes des 14 musées de la Ville, mais aussi une plongée dans la grande et petite histoire de la capitale. Pour tout savoir, à tout moment, sur les collections, les expositions et les activités des établissements parisiens.

**Montant** : 1 million d'euros

## Des tipis et des bougies

Fêter un anniversaire sous un tipi – comme des Indiens – en plein Paris. Un rêve qui devient réalité avec sept tipis à réserver sur les berges de la Seine ou ailleurs. Le principe est simple : la Ville prête et installe le(s) tipi(s) et les jeux ; vous apportez le goûter. Que la fête commence !

**Montant** : 400 000 euros

